



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

10 septembre 2001

Par l'équipe du Collectif

Numéro 74



Les nouvelles courent

Portrait d'une société inégalitaire




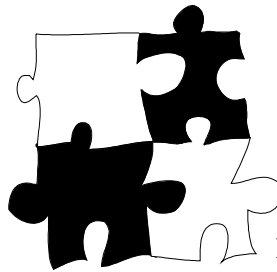
Selon l'Enquête sur la sécurité financière, menée par Statistiques Canada, en 1999 la moitié la plus fortunée de la population possédait 94% de la richesse personnelle alors que l'autre moitié se contentait du 6% restant. En affinant le regard, on constate que le cinquième le plus riche de la population contrôlait cette année-là 70% de la richesse alors que la part du cinquième le plus pauvre avoisinait le zéro absolu.

L'Enquête révèle également, qu'au cours des 15 dernières années, le niveau des avoirs du cinquième supérieur a grimpé de 39% alors que celui du cinquième le moins favorisé est resté à peu près stable, ce qui se traduit par un accroissement net des inégalités.

La recherche tend également à démontrer que depuis 100 ans, la part de la richesse détenue par la moitié la plus pauvre de la population est restée à peu près stable et que le dixième le plus riche a perdu une petite partie de sa part au profit de la classe moyenne.

Qui a dit que l'«égalitaire» était une chose du passé?

Source: «Middle class gains the most from redistribution of wealth», National Post, 28 août 2001, p. C15, article rédigé par Livio Di Matteo, économiste au département of Economics à l'Université Lakehead. Noter ici que la réflexion porte sur les avoirs et non sur les revenus. 



Commencer une vigilance citoyenne permanente

Bonjour tout le monde! Il est grand temps de vous donner des nouvelles de la rencontre du Collectif de transition du

29 août dernier et de partager avec vous ce que nous savons de la façon dont le gouvernement va mener les consultations annoncées en juin dernier. Excusez-nous d'avoir un peu tardé : c'est un début d'année où il faut voir en plusieurs directions en même temps alors que les jours persistent à avoir une même durée. Mais nous y voici. Commençons par le Collectif.

Le Collectif a eu le 29 août dernier une rencontre très agréable et productive. Il a été décidé de ne pas choisir parmi les 7 régions qui ont annoncé leur intérêt pour y siéger. La réalité des régions sera donc représentée par des délégués des régions suivantes : Abitibi-Témiscamingue, Bas St-Laurent, Laurentides, Montréal, Québec, Saguenay-Lac St-Jean, Trois-Rivières. On a vu surtout à ce qui touchait au démarrage de l'année. Lors de la prochaine rencontre, qui aura lieu le 3 octobre à Québec, nous aborderons cette fois plus en profondeur la réorganisation du Collectif.

Nous avons revu ensemble les constats, orientations et décisions prises lors de la rencontre d'orientation et nous nous sommes entenduEs sur la façon de les diffuser dans un court document. Nous allons aussi publier dans une déclaration suivie le discours commun sur lequel nous nous sommes entenduEs en juin. Il vous sera communiqué d'ici peu et devrait s'avérer utile comme repère et comme outil de solidarité pour la période d'action intensive qui s'annonce.

En vue : une campagne de vigilance citoyenne de 17 octobre en 17 octobre soutenue par la publication d'un quatre pages

Maintenant que le gouvernement a annoncé ses couleurs en matière de lutte contre la pauvreté et lancé une consultation sur des orientations qui sont remarquablement silencieuses sur l'option que nous mettons sur la table, la solidarité et la démonstration de notre volonté collective seront certainement au coeur de l'action à mener au cours des prochains mois. Ceci, plus la volonté d'intégrer dans un tout l'ensemble des points de notre plan d'action pour cette année, plus nos apprentissages européens sur l'importance de l'action citoyenne, nous ramène à un point plusieurs fois mentionné depuis les débuts du Collectif : il faudra une vigilance citoyenne permanente, avant, pendant, après une loi. Nous pensons que nous sommes renduEs là et nous avons décidé d'inscrire cette vigilance dans le cadre d'une campagne permanente qui s'échelonnera de 17 octo-

Un débat sur l'élimination de la pauvreté lors des partielles dans Jonquière

C'est maintenant confirmé, il y aura un débat sur la pauvreté dans Jonquière avec l'ensemble des candidatEs à l'élection jeudi le 20 septembre en après-midi. Le débat organisé par Solidarité populaire 02 se déroulera sensiblement comme celui qui a eu lieu dans Mercier. Vivian Labrie sera présente pour lancer le sujet et poser des questions aux candidatEs.

Le mandat confié aux CRD

Selon les informations obtenues, les CRD pourraient consulter comme ils le désiraient en vue d'une demi-journée de rencontre-bilan avec l'équipe ministérielle entre la mi-octobre et la mi-novembre. Quelle place y aura-t-il pour l'option et le réseau du Collectif dans ce contexte? C'est ce que nous cherchons à situer et nous communiquons ces jours-ci avec les groupes relayeurs en région à ce sujet. **Nous vous invitons d'ailleurs à vous armer avec vos groupes relayeurs et vos organisations nationales.** Appelez-nous au besoin.

Rappelons que la décision prise par le Collectif relativement à ces consultations est de participer au plan national s'il y a un espace valable pour le faire et de laisser chacunE libre d'y participer ou pas avec la consigne de **tenir**, dedans comme dehors, **le discours commun** dont nous avons convenu en juin et de **le rendre visible**: il faut une loi fondée sur les droits sur la base de notre travail et l'application immédiate des principes et des mesures urgentes de notre proposition de loi. Beau défi pour la créativité! 🌱



Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5

www.pauvrete.qc.ca

Tél.: (418) 525-0040 / Fax: (418) 525-0740
Courriel: pauvrete@clic.net

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.

bre en 17 octobre. Elle nous servira à marquer les avancées, reculs et pas de côté constatés face à l'objectif que nous nous donnons et à marquer dans un calendrier unifié les temps forts de notre action collective de même que les contributions des unEs et des autres à cette action. Nous allons soutenir cette campagne intégrée en publiant un 4 pages à grande diffusion qui prendra la relève de la pétition comme outil d'adhésion et de participation. Ce quatre pages fera le point sur où nous en sommes, indiquera les principaux moments d'action prévus, présentera le discours commun que nous invitons tout le monde à tenir et permettra à toute personne ou organisation d'ajouter, en nous l'indiquant, sa pièce au puzzle de la vigilance. Cette campagne inclura non seulement des éléments commandés par l'actualité (consultations du gouvernement sur sa stratégie de lutte à la pauvreté, budgets fédéral et québécois, élections, etc.), mais aussi des événements de notre initiative. Nous aimerions l'inaugurer par une action le 17 octobre prochain dont nous vous donnerons des nouvelles très bientôt. Nous pensons aussi pour les prochains mois à un Forum citoyen sur l'élimination de la pauvreté. Tout ça en insistant particulièrement sur la place des personnes en situation de pauvreté dans l'ensemble des activités qui seront organisées.

Qu'en est-il des consultations gouvernementales annoncées?

Nous avons cherché aussi au cours des derniers jours à connaître comment fonctionneraient les consultations gouvernementales annoncées suite à la publication des orientations gouvernementales en matière de lutte contre la pauvreté. Le gouvernement est avare d'informations, mais nous savons que les Conseils régionaux de développement (CRD) sont en train de recevoir le mandat (voir ci-contre) d'organiser des consultations dans leur région pour dresser le portrait régional de la pauvreté et pour valider les orientations gouvernementales. Belle façon pour le gouvernement de transmettre une patate chaude!

Cette tournée serait précédée, de la mi-septembre à la mi-octobre, d'une tournée informelle encore imprécise impliquant des députéEs. Nous ne savons rien des consultations qui pourraient se tenir au niveau national. Par ailleurs, un groupe-conseil formé d'individus devant conseiller le ministre (il semble que le gouvernement ait échoué à recruter des représentantEs d'organisations, plusieurs refusant et se déclarant solidaires du travail du Collectif) a eu une première réunion. Son mandat a l'air très flou. Nous savons aussi que des mandats ministériels de recherche ont été donnés. La ministre Léger nous dit tenir à des discussions avec le Collectif sur notre proposition de loi. Elle devra nous démontrer que ces discussions peuvent avoir un impact sur le processus. Nous ne voulons pas qu'elles servent de faire-valoir ou d'à côté dans un contexte où aucun mécanisme public n'a été prévu pour qu'il y ait du débat sur l'option pourtant majeure que nous mettons sur la table. Par contre de telles discussions devront avoir lieu en préalable à tout pas subséquent en direction d'une loi fondée sur notre travail. Il faudra donc voir où est l'espace par où on avance.

Notez que nous diffuserons très bientôt une analyse comparée entre les orientations du gouvernement et la proposition de loi du Collectif. Voilà pour l'info. On vous revient avec des consignes plus précises dès qu'on sera plus situés. 🌱



Pour rester informéE au jour le jour

WWW.PAUVRETE.QC.CA